

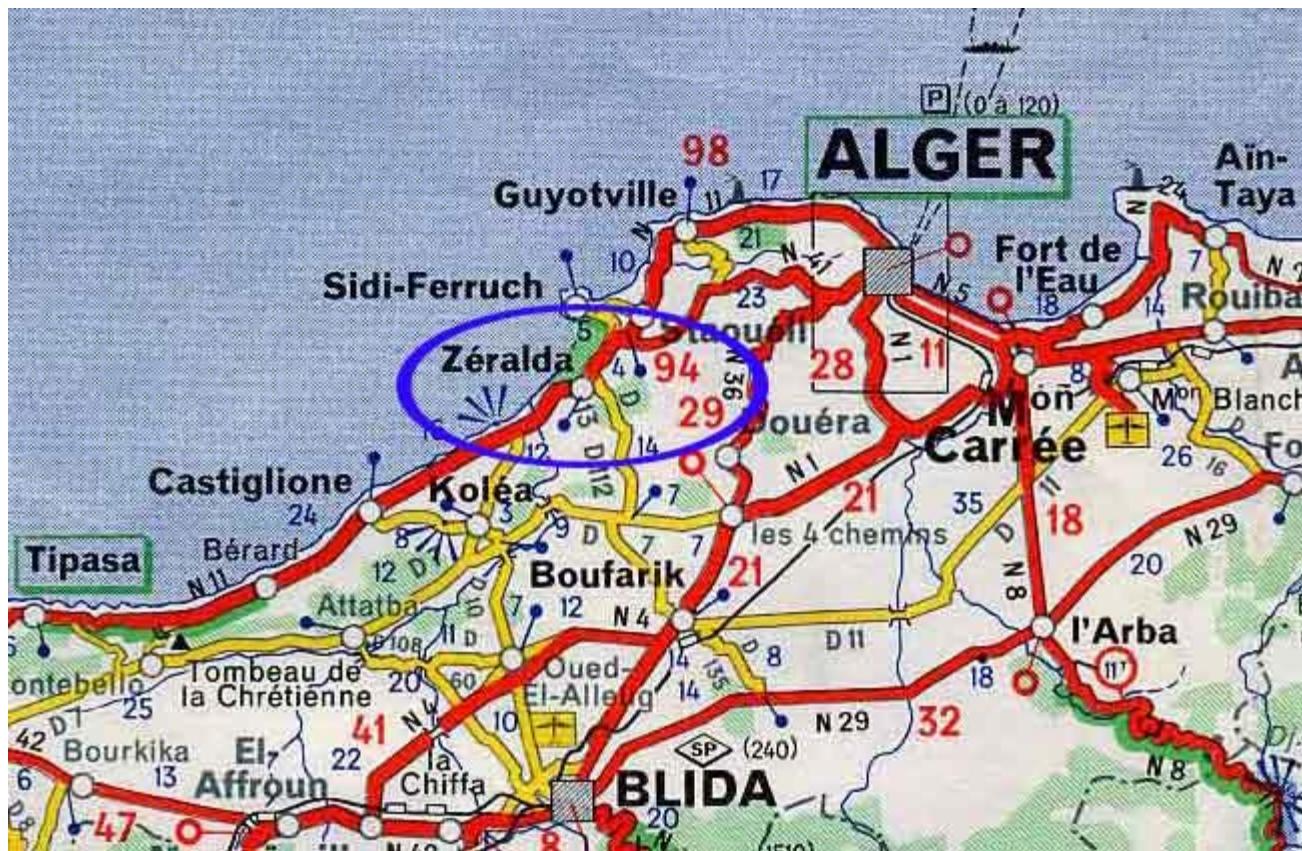
INFO 413

« NON au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de ZERALDA

ZERALDA est située à environ 24 km au sud-ouest d'Alger.



Relief

ZERALDA est située sur une vaste plaine du sahel algérois en légère déclivité et qui débouche sur des plages de sable fin.

- Au sud-ouest on trouve l'oued MAZAFRAN et au nord-est l'oued MEHELMA dit aussi "ravin des voleurs".
- Au sud il y a une forêt de 600 hectares appelée "forêt des planteurs".



[Plage les sables d'or et le mont Chenoua en arrière plan.]

Climat

Située à 40 mètres d'altitude au dessus du niveau de la mer, ZERALDA n'en était éloigné que de 2 000 mètres.

Avec une température de 10°C en hiver et de 25° C en été, la région bénéficie d'un micro climat très favorable à l'arboriculture et aux cultures maraîchères.



[ZERALDA : Plage des Sables d'Or]

Histoire

Ce village créé le 13 septembre 1844, sur 3 118 hectares, dépendait encore en 1900 de la Commune de Plein Exercice (CPE) de STAOUELI. Comme DOUAOUEDA il a été construit sur l'emplacement de l'ancienne tribu des OULED SIDI EMBAREK. Une KOUBA située à KOLEA perpétue le souvenir de Ben Allal-ben-EMBAREK tué, le 11 novembre 1843 au combat d'EL MALAH dans la province d'ORAN contre les soldats du 2^{ème} Chasseurs d'Afrique. Son corps fut inhumé, avec les honneurs militaires rendus par les soldats Français dans cette Kouba élevée à proximité de la mosquée de même nom. Ce lieu de pèlerinage situé au sud de KOLEA, à côté d'une source abondante, entre un palmier et un cyprès figurait sur toutes les cartes. Selon une légende, la semence de ces deux arbres aurait été ramenée de LA MECQUE.

A cette époque, le territoire des Ouled-Sidi Embarek, situé dans cette partie du littoral où dans les méandres du MAZAFRAN il n'y avait que des marécages, pas de route, pas de pont. Des hommes arrivent de France, mais aussi de tout le pourtour méditerranéen. Pour survivre il faut assainir, pour assainir il faut planter des arbres.

Période française 1830 - 1962

Que trouvèrent les français en arrivant sur ces lieux ? Bien peu de choses en vérité. Il en avait pourtant été autrement dans un lointain passé, principalement à l'époque romaine. Des écrits signalent en effet les ruines de thermes, ce qui suppose un habitat important. On trouva aussi quelques traces éparses de la "via romana" qui venait de Carthage (Tunisie), reliait ICOSIUM (Alger) à Tipaza et à Césarée (Cherchell) pour aller jusqu'à Volubilis (Maroc). Les invasions vandales et arabes étaient passées par là..

En 1830 les soldats de la 2^{ème} division du général LOVERDO qui combattirent dans le secteur pour protéger le flanc droit du camp de Sidi-Ferruch, purent découvrir, de la mer vers l'intérieur des terres, le paysage suivant : une immense plage avec sans doute au large les bateaux du corps expéditionnaire à l'ancré, ensuite des dunes de sable non boisées poussant des langues envahissantes sur les terrains voisins. Ces dunes empêchant tout écoulement des eaux de ruissellement vers la mer faisaient de la plaine limitrophe une zone marécageuse, envahie d'une végétation épaisse et luxuriante.



[Vue Aérienne de SIDI FERRUCH]

Toujours plus au sud amorçant les premières pentes du Sahel, des collines de faible hauteur étaient couvertes d'herbes folles avec d'importants maquis broussailleux où prospéraient à l'envi palmiers nains, figuiers de barbarie, ronces et agaves (aloès). Quelques mechtas de bergers disséminées mais pas de douars, pas de trace d'activités agricoles ou autres.

C'est dans ce cadre que 14 ans plus tard, sous l'impulsion du comte GUYOT et sous l'autorité du maréchal BUGEAUD, fut décidée, le 13 septembre 1844, l'implantation du centre de peuplement de ZERALDA. Rappelons que le nom de baptême fut EI-ZERADIA, mais allez donc prononcer ce mot ! La déformation en ZERALDA sonnait mieux et s'imposa.

Les mobiles de cette implantation furent essentiellement militaires.

Les autorités installaient les nouveaux villages de façon à former des lignes de défense successives disposées en arc de cercle autour d'Alger.

Avec DOUERA et MAHELMA, ZERALDA formait la troisième de ces lignes.

Par ailleurs la distance entre Staouéli et Koléa, centres déjà existants, était d'une vingtaine de km, ce qui faisait beaucoup pour les troupes à pied. Il fallait une position de bivouac intermédiaire : ce fut ZERALDA à 7 km à l'ouest de Staouéli et à 12 km de Koléa. La nécessité de pouvoir se défendre contre d'éventuelles incursions, imposa le choix d'une colline qui dominait les environs (celle-là même où furent découverts les thermes romains).

Le plan établi avait la forme d'un trapèze ; il fut divisé en lots urbains et en lots de jardin, une place publique figurait au centre ainsi qu'un bivouac avec un abreuvoir et un lavoir, un petit cimetière était aussi prévu. Le génie entreprit la mise en état des lieux: délimitation des lots, tracé des rues, ébauche d'un fossé de ceinture renforcé de redoutes avec 2 portes, l'une vers Staouéli, l'autre vers Koléa.

Le problème capital de l'alimentation en eau sembla résolu en édifiant un barrage en amont vers l'oued dit Ravin de Mahelma qui, descendant du Sahel, bordait ZERALDA sur son côté est. Par différence de niveau une conduite enterrée amenait l'eau à un réservoir creusé au sommet de la colline, point culminant. La surface cultivable nécessaire à l'établissement des colons fut estimée à 300 ha. Chose curieuse, les terres entourant le futur village appartenaient à deux anglais Monsieur de Saint John, consul général d'Angleterre à Alger et Monsieur TULIN vice-consul. Cette propriété de 900 hectares qui s'appelait Haouch Mohamed Kodja avait appartenu à un secrétaire du Dey d'Alger et avait été régulièrement acquise par les deux diplomates. L'expropriation se traita à l'amiable. Les colons arrivèrent au printemps 1885.

Le projet initial prévoyait 30 familles, 15 de ces familles venaient volontairement de DELY IBRAHIM, premier village de colonisation avec KOUBA (1832).

Elles étaient d'origine allemande pour la plupart et elles avaient déjà une solide expérience des difficultés à surmonter. Les

15 autres familles devaient venir de France. L'armée avait pris du retard, les habitations n'étaient pas faites, il fallait loger sous la tente et même en troglodytes dans des grottes existantes sur la pente sud de la colline, pente raide et rocheuse.



Mais comme partout en Algérie la volonté et le courage ne manquaient pas. Il en fallait d'ailleurs une sacrée dose, car très vite les difficultés surgirent. La maladie fit des ravages immédiats, la zone marécageuse qui bordait les dunes était infestée de moustiques et le paludisme sévit. Le choléra s'y joignit car l'eau fournie par le barrage de retenue croupissait au soleil. Les premières familles installées et celles qui suivirent furent décimées. Le cimetière initial s'avéra vite trop petit et il fallut en aménager un autre plus grand et hors murs.

Des travaux de Titan Le problème de l'eau potable fut solutionné par la captation et l'aménagement d'une source située plus en amont sur les berges du ravin de Mahelma. L'assèchement des marécages fut entrepris, tout d'abord on creusa un canal à travers les dunes, en leur point le plus étroit pour prolonger le ravin de Mahelma jusqu'à la mer. Ensuite un autre canal, très long, capta les eaux de ruissellement et les ramena vers cet exutoire. Pour finir on construisit une conduite de 1 mètre de diamètre et 200 mètres de long enterrée sous les dunes pour drainer vers la mer les eaux du grand lac en son point le plus bas.

Que l'on songe à l'ampleur du travail ainsi accompli ! Scrapers, bulldozers et autres pelles mécaniques n'existaient pas encore. Il fallut bien des années de labeur et d'épreuves pour arriver à dompter une nature hostile.

Insensiblement les conditions de vie s'améliorèrent ; les colons arrivaient, les terres étaient défrichées et mises en culture. Il fallut à plusieurs reprises agrandir le village. Le fossé de ceinture qui ne fut d'ailleurs jamais achevé, fut vite débordé. La route Alger-Koléa réalisée par l'armée désenclava la région, une économie essentiellement agricole prenait son essor.

Au milieu de tout cela, la vie spirituelle eut toujours beaucoup d'importance car dans les épreuves les gens avaient besoin du secours de la religion. Dès la création de Zéralda, une simple baraque de planches, édifiée sur la place publique, avait fait office de lieu de culte. C'est en 1875 que fut achevée l'Eglise définitive construite au sommet de la colline du village. Elle fut inaugurée par Monseigneur le Cardinal Lavigerie.

Fait remarquable une chorale de 100 indigènes catholiques participa à cette cérémonie, à signaler également que c'est dans cette même église Sainte Marie-Madeleine que l'actuel curé de la paroisse de Six-Fours, le père Jean-Yves Molinas sentit naître sa vocation religieuse sous le ministère de l'abbé Stephani.

Parallèlement la vie administrative s'organisait. Dépendant initialement du district de KOLEA, ZERALDA passa en 1860 sous la tutelle de CHERAGAS, puis sous celle de STAOUELI jusqu'en 1905. C'est donc tardivement et après maintes démarches et pétitions que l'indépendance acquise, que ZERALDA devint une commune de plein exercice.



Les équipements publics furent surtout réalisés à partir de cette époque. Le premier groupe scolaire de 6 classes fut inauguré en 1905. La mairie logée jusque là dans les locaux de fortune, fut définitivement établie et construite au centre dans l'artère principale (route nationale 11).



[ZERALDA – Rue Principale]

Avec une population de 415 habitants dont 378 européens, le village de ZERALDA était administré par monsieur Eloi MARGUIER, adjoint au Maire de STAOUELI, siégeant au conseil municipal de cette commune. Il y avait aussi :

- Curé : Monsieur l'Abbé FERAL,
- Institutrice : Mademoiselle SYLVESTRE à l'école laïque,
- Garde Forestier : Monsieur STIEVENARD,
- Postes et Télégraphe : Madame COULON, receveuse.

ZERALDA avait en 1900, une école congréganiste de Saint Joseph ainsi qu'un refuge pour accueillir et secourir les pauvres.

Artisans et Commerçants en 1900 :

ZERALDA, situé à la bifurcation de plusieurs routes, le village abritait de nombreux commerçants et artisans spécialisés dans la réparation du matériel agricole, le conditionnement, l'expédition des ressources du sol et de leurs sous-produits :

Aubergistes : MM. ATTARD, BERTINO, CORBIERE, FERRARO.
Boulanger : M. ROBERT,
Boucher : M. MAS,
Cafetier : M. CORBIERE,
Distillateur : M. MARGUIER,
Entrepreneur de Maçonnerie : M. Jean ROËDO,
Epiciers : Mme Veuve ATTARD, MM. VIGNY et Gaspard MEDINGER,
Forgeron Ferrant : M. Pierre PUIG,
Foudrier : M. PHALIP,
Hôtel : M. FERRARO

Agriculteurs – Viticulteurs en 1900 :

Au début du 20^{ème} siècle, avec l'apparition du phylloxera dans la Mitidja, de plus en plus de colons sont venus s'y installer pour y planter la culture de la vigne.

Encouragés par les pouvoirs publics, des viticulteurs firent appel à de la main d'œuvre spécialisée locale ou originaire du bassin méditerranéen composée des "HORTALIZAS". Ces maraîchers, puisatiers des provinces d'Espagne arrivaient avec leur gogoulette, "ALCAZARAS", pour forer des puits, niveler des planches. Des vanniers dressaient des haies brise-vents, afin de protéger les plants de tomate "repiqués" sur des sols légers en coteaux, disposant d'abondantes ressources en eau sous un climat tempéré.

Au début du 20^{ème} siècle citons parmi ces propriétaires : Le comte de Périgord dont la propriété était gérée par M. ATTARD, Raymond BAC, BARCELO, BALLOF, M. Auguste CHAVANNES, Joseph CANO, Mmes Veuves Jules DAUDIGNON, Benoît GAZIN, Jean GUISS, Joseph HUIN, Baptiste KLEENE, Eugène KLEENE, Joseph PETRY, Joseph TROTTIER, Jean WOLF, MM. Gaspard MEDINGER, Edmond PARODI, RECHTEMVALD, Melle SABATÉRY, MM. Michel ALVADO, BERTRAND, Régis CELY, baron de FIERLAUD, FORTUNY, GADEN, GIRAUD, GUGLIELMETTO, GUIRAUD, Robert INDOVE, KANNEGUISOR, MEYER, Laurent CARAIL, Eloi MARGUIER, Joseph BOHREN, Joachim FERRANDO, PALISSER, PONSOLLE, Baptiste RIGO, François TIXADOR, VERAN, VIDAL, VIGNY, VIGUIER,

Les services forestiers avaient une pépinière de 6 hectares et la commune de ZERALDA louait 41 ha à différents viticulteurs. Nous noterons parmi ces agriculteurs la présence de plusieurs veuves qui, en attendant la majorité d'un fils assumaient la gestion de petits vignobles.

Agriculteurs – Viticulteurs en 1954 :

En raison de la douceur de son climat, cette région du littoral avait une nette vocation agricole basée sur une majorité de petites propriétés de 1 à 4 ha. Cette partie du littoral ouest d'ALGER, où les terres légères se réchauffent rapidement au moindre rayon de soleil, fournissait les neuf dixièmes des tonnages de tomates, haricots verts et courgettes exportés.

Semées en pépinières en novembre les graines de tomates fournissaient des plants qui étaient mis en terre début janvier à raison de 35 000 pieds à l'hectare. Conduits sur une seule tige, ils étaient pincés au-dessus du 3^{ème} bouquet floral. La tomate primeur arrivait chez les expéditeurs fin mai, pour être aussitôt, triée, mise en cageots et embarquée à destination des ports et marchés de la métropole.

Pour les mêmes raisons, cette région du littoral ouest d'ALGER, permettait d'exporter sur la métropole et à l'étranger, dès le 20 juin des cépages de raisins de table de variétés précoces comme "Madeleine" et "Chasselas de Guyotville".

Toutes ces cultures arrivant hors-saison entretenaient l'activité de très nombreuses entreprises de fourniture et de réparation du matériel agricole, d'emballages, d'expédition et de transit sans oublier le fret maritime, en cales réfrigérées.

Vignobles et Cultures intercalaires en 1953 :

Dans de nombreuses régions d'Algérie, il n'était pas rare de proposer de substituer des cultures vivrières à celle de la vigne. Ceci sans tenir compte de l'exclusive vocation viticole de terroirs comme ceux de régions d'Oranie, de l'Algérois ou de celle de Bône. En raison d'un climat favorable et de sols légers se réchauffant facilement, les coteaux de ZERALDA comme tous ceux du SAHEL, permettaient d'obtenir sur une même parcelle en mars avril, une récolte précoce de pommes de terre cultivées en intercalaire, suivie en juin juillet d'une production de "Chasselas de Guyotville" raisin de table ou plus tard en août de Carignan et Cinsaut à vinifier.

72 déclarants dont les noms suivent se partageaient 888 hectares de vigne, soit une moyenne de 12 ha par viticulteurs.

MM. ADAM, Ali AMRANE, Roger ASSIER, Jacques BARCELO, Jean Marie BARCELO, Ahmed BENANI, Pierre BENIMELIS, Célestin BERTINO, Alphonse BLANQUER, Charles BONNEMAISON, Mohamed BOUDAOUIDI, Joseph BOUR, Marcel BRANDON, Edmond CALAS, Compagnie des Cultures, Armand CONTE, Fernand CONTE, François CONTE, Armand COVES, Jean Baptiste COVES, Simon COVES fils, François CREMADES, Mohamed DAOUDI, Robert DESCALZI, Robert DREYFUS, FAGOT-BARRALY, Martin FERRER, FESQUET, Joseph FRAU, Raphaël FRAU, Roger FRECHOU, Vincent GARCIA, Adolphe GUISS, François et André MAGLIOZZI, Henri MARGUIER, Emile MERLO, Albert MICO, Antoine MIELLE, Nicolas ORFILA, Jacques ORTUNIO, héritiers PANSIN, Angélo RANCALO, héritiers RECHTENWALD, MM. RECHTENVALD-LECROSNIER, Arsène ROZIE, André SALERNO, héritiers SERRE, héritiers SOLBES, Eugène VIGNY.

Enfin, Mesdames Veuves : BEN MAAMAR, Joseph CREMADES, S. COVES, GAILLARD, GUISS, Robert MESTRE, cultivaient une cinquantaine d'hectares de vigne, en attendant le retour d'un fils du service militaire.

Sur ces 888 hectares dont 27 cultivés par des musulmans, 72 viticulteurs produisaient 41 894 hectolitres de vin rouge et 4360 de vin blanc, soit en moyenne une cinquantaine d'hectolitres à l'hectare.

Ceci sans compter une production en pleine expansion de raisin de table, triée ciselée, conditionnée en cageots dans des ateliers d'expédition.

Une salle des fêtes, un abattoir, un stade suivirent ainsi qu'une gendarmerie et un dispensaire.

Cette histoire semble être une réplique de celle du Far-West américain et cette similitude ne fit que se renforcer avec l'arrivée du train, thème de nombreux westerns.



La voie ferrée

Dans les années 1892/1900 l'événement majeur fut la construction et la mise en service de la voie ferrée de la C.F.R.A (Chemins de Fer sur Routes d'Algérie) société qui exploitait les tramways algérois. Cette ligne partait de la capitale et suivant le tracé de la RN 11, desservait les localités du littoral. Elle franchissait l'oued Mazafran après ZERALDA, par un pont métallique rail-route de style Eiffel ; elle se partageait ensuite en deux tronçons l'un vers KOLEA, l'autre vers CASTIGLIONE.



[Plage les sables d'or et le mont Chenoua en arrière plan.]

En 1936 la municipalité amorça une mise en valeur touristique de la plage. Elle y aménagea un lotissement balnéaire, "les Sables d'Or".

Un village de vacances fut ouvert en 1950. Très tôt une vie associative très active s'était imposée. Ce fut d'abord en 1898 la naissance de l'*Avenir Musical*. Ce fut ensuite l'*Etoile Sportive Zéraldéenne* avec principalement son équipe de football et aussi sa section des boulomanes et celle des gymnastes.

Le lundi de Pâques ou de Pentecôte ils étaient nombreux à se rendre dans la "Forêt des planteurs" savourant la "MOUNA" traditionnelle.

Au début de la guerre d'Algérie (1955), le Camp de la forêt construit par le Génie, fut occupé par le 1^{er} Bataillon Etranger de Parachutistes (BEP) qui devint le 1^{er} REP. Le square du monument aux morts fut rebaptisé au nom du Colonel JEANPIERRE après que ce brillant Officier fut tombé au champ d'honneur à la tête de ses troupes non loin de la frontière tunisienne, le 29 mai 1958.

Le putsch des généraux, un extrait.... (Voir suite au chapitre 4)



Commandant Elie de Saint Marc (DR)

Le commandant de Saint Marc a accepté de se joindre au général Challe, mais il doit assister à un dîner auquel l'a convié le commandant de la 10ème DP, le général Saint Hillier. Il s'y rend avec plusieurs de ses commandants de compagnie du 1er REP.

Au **camp de ZERALDA** un dodge 6x6 bâché est entré, en sont sortis les anciens officiers du 1^{er} REP, entre autres le capitaine Sergent, les lieutenants Godot et Degueldre qui ont aussitôt repris le commandement de leurs compagnies avec la complicité de leurs successeurs.

Saint Marc rentre enfin de son dîner, il fait réunir tout le régiment et lance le 1^{er} REP dans la révolte.

Les légionnaires ont été mis au courant par le capitaine Sergent, ils embarquent sans un mot dans les camions du GT 507 et prennent la route d'Alger.

Un premier barrage de gendarmerie mobile bloque les camions des légionnaires, le capitaine Sergent s'avance, invoque une mission à Alger et par ruse arrive à faire lever le barrage, le convoi reprend sa route bientôt stoppé par un autre barrage de gendarmes, cette fois ci plus question de ruser.

Le Capitaine Rubin de Cervens ordonne à ses légionnaires de dégager la route, ceux-ci obtempèrent, les gendarmes mobiles ne bougent pas, il faudrait tirer et l'effrayante réputation de guerriers des paras du 1^{er} REP ne leur dit rien qui vaille, le convoi reprend sa route.



Les Adieux à Zéralda

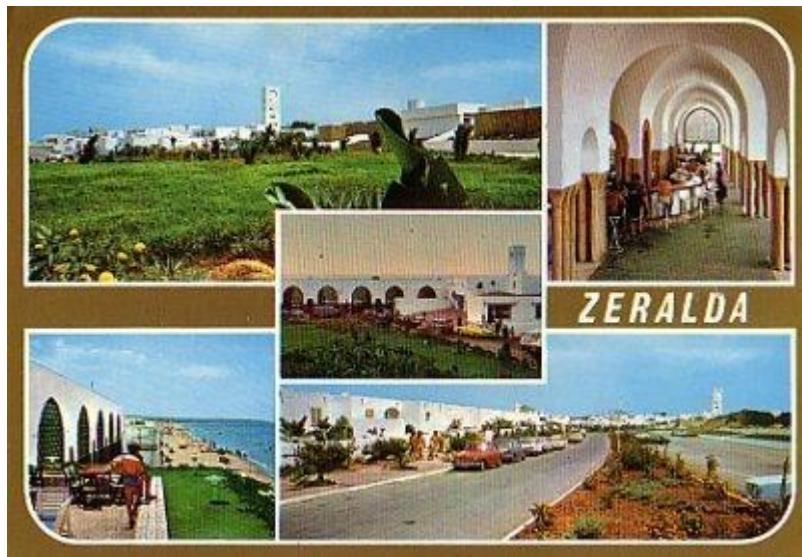
Est-il besoin de rappeler l'adieu poignant que réservèrent les Zéraldéens au 1^{er} REP, le jour de la dissolution et de son départ après l'échec du putsch d'avril 1961 ?

« Ce jour-là notre destin fut scellé, notre rêve brisé. Mais reste notre mémoire. » Claude GUISS, dernier maire de ZERALDA.

MONUMENT AUX MORTS : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n° 57561 mentionne **40 noms de soldats** "Mort Pour la France" lors de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ■ ALVADO Armand (Mort en 1918) - ALVADO Désiré (1915) - ANDRES Antoine (1916) - ANTONE Albert (1916) - BARCELO Damien (1918) - BELLOUFA Brahim (1915) - BENIMELI Jean (1915) - CAT Charles (1915) - CAUSSE Urbain (1916) - CAVALERO Louis (1915) - CUINAÏ Joseph (1916) - CURA Michel (1914) - DURAND François (1914) - FERRANDO Joachim (1916) - FERRARO Armand (1915) - FORTUNY Théodore (1915) - FRAU Michel (1914) - GRANAROLO Ange (1915) - LACAZE George (1915) - MARTI Honoré (1914) - MARTI Joseph (1916) - MEDINGER Justin (1915) - MEUNIER Georges (1914) - MONTLAURT Jean Marie (1916) - MOREL Gaëtan (1915) - MOREL Nicolas (1915) - OLIVER Jean (1917) - PALLISER Jean (1914) - PRESUTTO Nicolas (1916) - RECHTENVALD Eugène (1914) - SALA Louis (1915) - SALVA Jean (1914) - SERRE François (1914) - SILA Omar (1918) - THOMAS Athanase (1914) - THOMAS Jacques (1915) - TOSCANO Joseph (1917) - TRANI Dominique (1919) - TUR Baptiste (1918) - URBEN Henri (1915) ■ ■ ■



En 1962, la commune qui ne comptait que 3 000 habitants avant l'indépendance va voir sa population décupler en 30 ans avec un fort mouvement migratoire des régions du TITTERI (Berrouaghia, Tablat, Aïn Defla).

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur ZERALDA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/Zeralda - Ville>

<http://zeralda.over-blog.com/article-claude-quiss-ancien-maire-de-zeralda-algerie-a-fete-ses-90-ans-121075008.html>

http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=157

<https://www.youtube.com/watch?v=c2NIMOSM0AU>

http://alger-roi.fr/Alger/zeralda/textes/2_zeralda_souvenons_nous_scotti.htm

<http://www.algerie-francaise.org/temoignages/berets-verts.shtml>

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultreqi.php?nunit=1&tunit=R.E.P.>

2/ 1^{er} régiment étranger de parachutistes

Le 1^{er} régiment étranger de parachutistes était un régiment de la Légion étrangère créé en 1948 et dissous en 1961 à la suite du putsch des généraux



Création et différentes dénominations

- 1^{er} juillet 1948 : création du 1^{er} BEP.
- 31 décembre 1950 : dissolution.
- 18 mars 1951 : nouvelle création du BEP.
- 1^{er} septembre 1955 : l'unité devient le 1^{er} REP.
- 30 avril 1961 : dissolution définitive du 1^{er} REP.

Historique des garnisons, campagnes et batailles

Le 1^{er} régiment étranger de parachutistes est né le 1^{er} juillet 1948 à Khamisis, près de Sidi bel-Abbès, sous le nom de 1^{er} bataillon étranger de parachutistes.

Guerre d'Indochine

Il embarque sur le *Pasteur* le 24 octobre à Mers El-Kébir et arrive en Indochine le 12 novembre à Haiphong. Durant toute la guerre d'Indochine le bataillon interviendra principalement au Tonkin dans le nord de l'Indochine.

Il intègre en son sein la compagnie parachutiste du 3^e REI du lieutenant Morin le 1^{er} juin 1949.

Les 17 et 18 septembre 1950, le bataillon saute sur That Khe, afin de rejoindre le groupement d'unités commandé par le lieutenant-colonel Lepage, parti de Lang Son pour secourir les éléments évacués de Cao Bang (bataille de la RC4). Il est anéanti presque entièrement au cours des combats qui ont lieu autour de Dong Khe et est dissous le 31 décembre. Ses pertes sont de 21 officiers, 46 sous-officiers et 420 légionnaires dont le chef de corps, le chef de bataillon Segréatin. Seuls quelques éléments parviennent à rejoindre les lignes françaises, parmi lesquels le capitaine JEANPIERRE, qui sera plus tard en Algérie, le chef de corps du 1^{er} REP.

Le 1^{er} BEP est recréé le 18 mars 1951 à partir du reliquat du bataillon originel, regroupé provisoirement en une compagnie de marche au sein du 2^e BEP, et de renforts venus du 2^e BEP et d'Afrique du Nord. Le BEP comprend alors 3 compagnies (CCB, 1^{re} et 2^e compagnie) et une CIPLE (compagnie indochinoise parachutiste de la Légion étrangère). Une 3^e compagnie sera constituée en novembre 1952.

Le 1^{er} septembre 1953 est créée la 1^{re} compagnie étrangère parachutiste de mortiers lourds (1^{re} CEPML) à partir d'éléments des 1^{er} et 2^e BEP. Cette unité est rattachée au 1^{er} BEP.

Le 1^{er} BEP sera à nouveau anéanti le 7 mai 1954 lors de la bataille de Diên Biên Phù : il comptera 316 tués à l'issue des combats (sans compter les prisonniers qui ne rentreront pas de captivité).

Il embarque à Saïgon sur le *Pasteur* le 1^{er} février 1955 et débarque à Mers el-Kébir le 24. Le 1^{er} septembre 1955 le 1^{er} BEP devient le 1^{er} REP et s'implante à **ZERALDA**.

Le 6 novembre 1956, le régiment débarque en Égypte à Port-Said et Port-Fouad dans le cadre de la crise du canal de Suez. Il sera évacué entre le 10 et le 22 décembre date à laquelle la ville est remise aux Nations Unies.

Guerre d'Algérie

Dès 1957, le régiment est envoyé en Algérie tout d'abord à Alger, puis dans les djébel, puis enfin à Guelma.

Participation au putsch d'Alger et dissolution

Le 29 mai 1958, lors de l'opération "Taureau 3" dans la région de Bou-Amhdad, son commandant, le lieutenant-colonel JEANPIERRE, est tué alors que son hélicoptère est abattu par les rebelles. Son successeur, le colonel Brothier reprend le commandement le 17 juin 1958 avec comme mission de sécuriser l'Algérie.

À la veille du putsch d'Alger d'avril 1961, le régiment est commandé par intérim par le commandant Hélie Denoix de Saint Marc, le lieutenant-colonel Guiraud étant en permission.

Le commandant de Saint-Marc engage le régiment au côté des putschistes, et c'est lui qui donne le coup d'envoi du putsch, le 21 avril 1961, en marchant de ZERALDA sur Alger. À la suite de l'échec du putsch, le régiment est dissous le 30 avril à la demande de Pierre Messmer, ministre des armées. Les légionnaires quittent leur camp de ZERALDA en chantant la chanson d'Édith Piaf : *Non, je ne regrette rien*. En fait une partie des officiers démissionne et passe à l'OAS. Notons les plus connus, le colonel Henri Dufour, qui en fut le chef de corps en 1959 et 1960, les capitaines Sergent, Ponsolle et Philippe Le Pivain, les lieutenants Degueldre, de la Bigne, Godot, Labriffe, le sergent Dovecar, le légionnaire Claude Tenne.

Les officiers n'ayant pas démissionné sont ramenés en métropole et détenus au Fort de Nogent en mai et juin 1961, où le lieutenant Henry Lobel enregistre des chants de la Légion Étrangère, dont certains aux paroles modifiées par les événements vécus, dans ce qui deviendra un album 33 tours "Chants d'Honneur et de Fidélité". Cet album sera dans un premier temps édité à 300 exemplaires numérotés et uniquement destinés aux légionnaires concernés. Puis en 1970, un disque 33 tours sera diffusé par la Société d'études et de relations publiques, maison d'édition de Jean-Marie Le Pen, ancien du régiment. En 2011, un coffret pour le 50^e anniversaire intitulé "L'honneur d'un régiment" est produit : il comporte un CD avec toutes les chansons remastérisées, un DVD, et un livret de 64 pages "l'album souvenir illustré du 1^{er} REP".

Cette troisième dissolution sera la dernière et le régiment ne sera jamais recréé. De ce fait, le 2^e REP est de nos jours le seul régiment étranger de parachutistes.

Stationnements

- [Guelma](#)
- [Alger](#)
- [ZERALDA](#)

Décorations

Le drapeau est décoré de la croix de guerre des TOE avec 5 palmes, toutes obtenues lors de la Guerre d'Indochine. Il porte en outre la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.

3/ Pierre, Paul JEANPIERRE

Pierre, Paul JEANPIERRE est né le 14 mars 1912 à BELFORT et tué en opération le 29 mai 1958 au Djebel MERMERA (GUELMA). C'était un officier militaire supérieur français de la Légion étrangère.



Biographie :

Engagé au 131^e Régiment d'infanterie comme homme du rang, il prépare et réussit le concours d'officier et est nommé sous-lieutenant en 1937 au 1er régiment étranger (Légion étrangère). En 1939, il est au Levant avec le 6^e Régiment étranger.

Après la campagne de Syrie-Liban, il refuse de rejoindre les rangs des FFL et retourne dans les rangs de la Légion Étrangère à Marseille. De là, il gagne la Résistance (réseau Vengeance) lors de l'invasion de la zone libre. En 1944, il est fait prisonnier et interné au camp de Mauthausen.

À la fin de la guerre, il retrouve les rangs de la Légion et se porte volontaire pour servir au sein des unités parachutistes de la Légion. Affecté au 1^{er} BEP, il part en Indochine en 1948. En 1950, lors de l'évacuation de la RC4, il saute sur That Khe. Adjoint du commandant du BEP, il rejoint avec les rares survivants de la nuit de fusillade à Coc-Xa la colonne Charton. Ayant perçu la gravité de la situation, il prend le parti de rejoindre That-Khé sans ordre de bataille. Il franchit les lignes d'embuscades viet, emmenant une dizaine de légionnaires, avec des éléments du 3e Tabor marocain commandés par le sous-lieutenant Beucler.

Rapatrié en Algérie, il repart pour l'Indochine en 1954 après la chute du camp retranché de Điện Biên Phù. Il prend alors le commandement du 1^{er} bataillon étranger de parachutistes. Lorsque cette unité prend l'appellation de "régiment", il cède sa place au colonel BROTHIER, à qui il succédera en 1957, au retour de l'expédition de Suez.

Sous son commandement, le régiment livre la Bataille d'Alger. Il fut blessé par des éclats de grenade lancée par Yacef Saadi chef de la Zone autonome d'Alger peu avant son arrestation. Il aligna les succès dans la bataille des Frontières face aux combattants de l'ALN. Dans l'après-midi du 29 mai 1958, dans la région de Guelma, alors que le 1^e REP accroche une katiba de l'ALN sur les pentes du djebel Mermara, l'Alouette depuis lequel il commande son régiment est abattue. Son nom de code radio était *Soleil*. Le régiment est frappé de stupeur. Le 31 mai, un suprême hommage lui est rendu à Guelma puis des obsèques religieuses sont célébrées en la cathédrale de Nevers. Le colonel Pierre-Paul Jeanpierre repose désormais au "carré Légion" du cimetière de Puyloubier (Var).

Ce chef de guerre, vétéran de plusieurs conflits, était craint en raison de sa dureté et de son exigence au combat, faisant parfois passer le bilan des opérations avant la vie de ses légionnaires. Toutefois, il était admiré de ses hommes. Son portrait est exposé parmi ceux des plus prestigieux officiers de la Légion dans la salle honneur du musée de la Légion Étrangère à Camp Major à Aubagne.

Dans l'annexe de son rapport sur la bataille des Frontières réservée à certains destinataires, le colonel BUCHOUD insiste sur

« Le travail d'un commandant de GM assisté d'un seul capitaine et qui dans une même journée monte quatre opérations engageant chaque fois une dizaine de compagnies, assiste à trois briefings en des lieux différents, assure la direction de huit héliportages de compagnie, effectue 3 à 4 heures de vol en Alouette, déplace trois fois son PC » ...

Il cite

« Ce commandant de compagnie qui est posé le 28 avril à 10h en hélicoptère à 200 mètres des rebelles, leur démolit une section, ramène trois armes automatiques, se trouve engagé à 18h, embarque en véhicules dans la nuit, fait quatre heures de route, se trouve à minuit à 20 km de là, est engagé au petit jour et démonté à 8 h. Est engagé à nouveau à midi après quatre heures de camion, repris enfin en hélicoptère à 15 h et posé à 20 km de là où il trouve le contact de deux compagnies rebelles...».

L'écrivain André Maurois le décrit comme une personne « au cœur généreux et au caractère détestable, une assez bonne combinaison pour un chef ».

Soldat de légende, archétype de l'homme de guerre et du chef prestigieux, le lieutenant-colonel JEANPIERRE fut et demeure une figure héroïque de la Légion étrangère. Il a sa place dans le panthéon glorieux constitué par ceux dont la vie et la mort exemplaires servent à bâtir des légendes.

Blessé deux fois, titulaire de neuf citations dont six à l'ordre de l'armée, il était grand Officier de la Légion d'honneur.

4/ Le PUTSCH des Généraux (Source wikipédia)

Le putsch des généraux du 21 avril 1961, également appelé putsch d'Alger, est une tentative de coup d'État, fomentée par une partie des militaires de carrière de l'armée française en Algérie, et conduite par quatre généraux (Maurice Challe, Edmond Jouhaud, Raoul Salan et André Zeller). Ils déclenchèrent cette opération en réaction à la politique choisie par le président de la République, Charles de Gaulle, et de son gouvernement, qu'ils considéraient comme une politique d'abandon de l'Algérie française.

Contexte

Le 8 janvier 1961, par un référendum sur l'autodétermination en Algérie organisé en métropole et en Algérie, les électeurs s'étaient prononcés à près de 75 % en faveur de l'autodétermination. C'est alors que des négociations secrètes avaient été ouvertes entre le gouvernement français de Michel Debré et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPKA) lié au Front de libération nationale. Une partie des cadres de l'armée, qui avaient mené sept années de durs combats sous la

direction de plusieurs gouvernements depuis le début de la Guerre d'Algérie, se sentit trahi par le général de Gaulle, et voulut s'opposer par un coup de force aux projets d'indépendance de l'Algérie. Le pouvoir gaulliste était bien informé depuis plusieurs mois par la police judiciaire d'Alger et les services de renseignements des intentions de certains militaires. L'année précédente, le 25 janvier 1960, pendant la semaine des barricades, le colonel Antoine Argoud s'était même entretenu avec Michel Debré pour demander un changement de politique, faute de quoi « une junte de colonels » renverserait le gouvernement pour maintenir l'Algérie comme territoire français. La tension étant montée tout au long de l'année 1960, une possibilité de coup d'État est alors dans tous les esprits en particulier au printemps 1961.



L'armée de conscription tenue à l'écart

L'armée française en Algérie française est divisée en deux entités très différentes : les réserves générales et les troupes de secteur, soit plus de 477 000 hommes au total en 1961, dont 33 000 officiers. Aucune unité de secteur ne participe au putsch.

Dans les réserves générales, à la Légion, seuls 3 régiments sur 10 (11 si on compte le groupe des unités sahariennes) suivent le général Challe. À la 10^e division de parachutistes, 1 seul régiment sur 7, le 1^{er} REP, participe à l'action. À la 25^e division parachutiste, 3 régiments sur 7 s'engagent (14^e RCP, 18^e RCP et 2^e REP). À la 11^e division d'infanterie, pas un seul des cinq régiments ne bouge.

Pour les unités hors division, le 1^{er} REC du lieutenant-colonel de la Chapelle, le groupement de commandos parachutistes du commandant Robin, les commandos de l'air du lieutenant-colonel Emery se rallient aux mutins, ainsi que d'autres unités : le 5^e REI du commandant Camelin, le 27^e dragons du colonel Puga, le 7^e RTA, le 1^{er} RIMa du commandant Lousteau, le 8^e RPIMA du colonel Lenoir, le 94^e régiment d'infanterie du colonel Parizot, le 1^{er} RCP du colonel Plassard, le 9^e RCP du colonel Defert.

Déroulement



Vendredi 21 avril

Le 21 avril 1961, les généraux du cadre de réserve André Zeller, Maurice Challe et Edmond Jouhaud, secondés par les colonels Antoine Argoud, Jean Gardes, ainsi que Joseph Ortiz et Jean-Jacques Susini, prennent le contrôle d'Alger. Challe y critique alors la « *trahison et les mensonges* » du gouvernement envers les Algériens qui lui ont fait confiance, et annonce que :

« Le commandement réserve ses droits pour étendre son action à la métropole et reconstituer un ordre constitutionnel et républicain gravement compromis par un gouvernement dont l'illégalité éclate aux yeux de la nation. »

Dans la nuit, le 1^{er} régiment étranger de parachutistes (REP) sous les ordres du commandant Hélie Denoix de Saint-Marc, commandant par intérim du régiment, s'empare en trois heures des points stratégiques d'Alger, notamment du Gouvernement général d'Alger, de l'hôtel de ville, de la radio et de l'aéroport d'Alger. La seule victime de l'opération est le maréchal des logis Pierre Brillant, abattu en défendant le transmetteur radio d'Ouled Fayet.

Les chances de réussite sont toutefois minces, car le 1^{er} REP ne représente que 1 000 hommes, soit à peine 0,3 % des effectifs militaires français présents en Algérie et que le général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine, se ravise et décide de ne plus participer au complot. Le coup n'est pas suffisamment préparé pour rallier d'autres régiments ou les fonctionnaires civils (policiers, administration préfectorale). De plus, le pouvoir est au courant des préparatifs du putsch par trois réseaux de renseignements : la préfecture de police de Paris de Maurice Papon qui a ses propres renseignements généraux, la sécurité militaire qui donne ses informations à Xavier Deniau, conseiller technique au cabinet du ministre des Armées, et les propres réseaux (dont le SDECE) de Constantin Melnik, chargé de la sécurité du premier ministre.

Le préfet de police de Paris, Maurice Papon, et le directeur de la Sûreté nationale, montent une cellule de crise dans un salon de la Comédie-Française, où le général de Gaulle assiste avec Léopold Sédar Senghor à une présentation de *Britannicus*. Le chef de l'État est informé pendant l'entracte par Jacques Foccart, secrétaire général aux Affaires africaines et malgaches, son plus proche collaborateur alors qu'officiellement de Gaulle a été prévenu après la représentation, réveillé dans son lit à 2 heures du matin.

Samedi 22 avril

La population d'Alger apprend à 7 heures du matin, par un message lu à la radio que « l'armée a pris le contrôle de l'Algérie et du Sahara ». Les trois généraux rebelles, Maurice Challe, Edmond Jouhaud, et André Zeller, en accord avec les colonels Godart, Argoud et Lacheroy, font arrêter le délégué général du gouvernement, Jean Morin, le ministre des transports, Robert Buron, qui se trouvait en voyage, et un certain nombre d'autorités civiles et militaires. Quelques régiments se mettent sous les ordres des généraux.

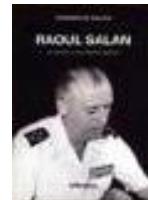
À Paris, la police arrête dès six heures du matin le général Jacques Faure, six autres officiers et quelques civils impliqués dans le « Complot de Paris » censé relayer en métropole le putsch. Lors du Conseil des ministres à 17 heures, de Gaulle, serein, déclare : « Ce qui est grave dans cette affaire, messieurs, c'est qu'elle n'est pas sérieuse ». L'état d'urgence est décreté en Algérie. Les partis de gauche, les syndicats et la Ligue des droits de l'homme appellent à manifester « l'opposition des travailleurs et des démocrates au coup de force d'Alger ».



Vers 19h, Challe s'exprime à la radio d'Alger :

« Je suis à Alger avec les généraux Zeller et Jouhaud, et en liaison avec le général Salan pour tenir notre serment, le serment de l'armée de garder l'Algérie pour que nos morts ne soient pas morts pour rien. Un gouvernement d'abandon [...] s'apprête aujourd'hui à livrer définitivement l'Algérie à l'organisation extérieure de la rébellion. [...] L'armée ne faillira pas à sa mission et les ordres que je vous donnerai n'auront jamais d'autres buts. »

Dimanche 23 avril



Salan arrive d'Espagne. Challe, de plus en plus isolé, refuse d'armer les activistes civils.

À 20 heures, le président Charles de Gaulle, vêtu de son uniforme de général, paraît à la télévision, et prononce un discours appelant les soldats d'Algérie, les Français, d'Algérie ou de métropole, à refuser le coup d'État ; il informe également des mesures qu'il prend :

« Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie par un pronunciamento militaire. Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spéciales, l'adhésion enflammée d'une partie de la population de souche européenne égarée de craintes et de mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quartier de généraux en retraite⁴ ; il a une réalité : un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques. Ce groupe et ce quartier possèdent un savoir-faire limité et expéditif, mais ils ne voient et ne connaissent la nation et le monde que déformés au travers de leur frénésie. Leur entreprise ne peut conduire qu'à un désastre national ; car l'immense effort de redressement de la France, entamé depuis le

fond de l'abîme, le 18 juin 1940 ; mené ensuite en dépit de tout, jusqu'à ce que la victoire fût remportée, l'Indépendance assurée, la République restaurée ; repris depuis trois ans, afin de refaire l'État, de maintenir l'unité nationale, de reconstituer notre puissance, de rétablir notre rang au dehors, de poursuivre notre œuvre outre-mer à travers une nécessaire décolonisation, tout cela risque d'être rendu vain, à la veille même de la réussite, par l'odieuse et stupide aventure d'Algérie. Voici que l'État est bafoué, la nation bravée, notre puissance dégradée, notre prestige international abaissé, notre rôle et notre place en Afrique compromis. Et par qui ? Hélas ! Hélas ! Hélas ! Par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être de servir et d'obéir. Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés partout pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. L'argument suivant lequel il pourrait être localement nécessaire d'accepter leur commandement, sous prétexte d'obligations opérationnelles ou administratives, ne saurait tromper personne. Les chefs, civils et militaires, qui ont le droit d'assumer les responsabilités sont ceux qui ont été nommés régulièrement pour cela et que, précisément, les insurgés empêchent de le faire. L'avenir des usurpateurs ne doit être que celui que leur destine la rigueur des lois. Devant le malheur qui plane sur la Patrie et devant la menace qui pèse sur la République, ayant pris l'avis officiel du Conseil constitutionnel, du Premier ministre, du Président du Sénat, du Président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de mettre en œuvre l'article 16 de notre Constitution. À partir d'aujourd'hui, je prendrai, au besoin directement, les mesures qui me paraîtront exigées par les circonstances. Par là même, je m'affirme en la légitimité française et républicaine qui m'a été conférée par la nation, que je maintiendrai quoi qu'il arrive, jusqu'au terme de mon mandat ou jusqu'à ce que viennent à me manquer soit les forces, soit la vie, et que je prendrai les moyens de faire en sorte qu'elle demeure après moi. Françaises, Français ! Voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de redevenir. Françaises, Français ! Aidez-moi ! »



Conformément à l'article 16 de la Constitution de la Cinquième République française, le général de Gaulle se saisit alors des pleins pouvoirs mis en œuvre jusqu'au 30 septembre 1961.

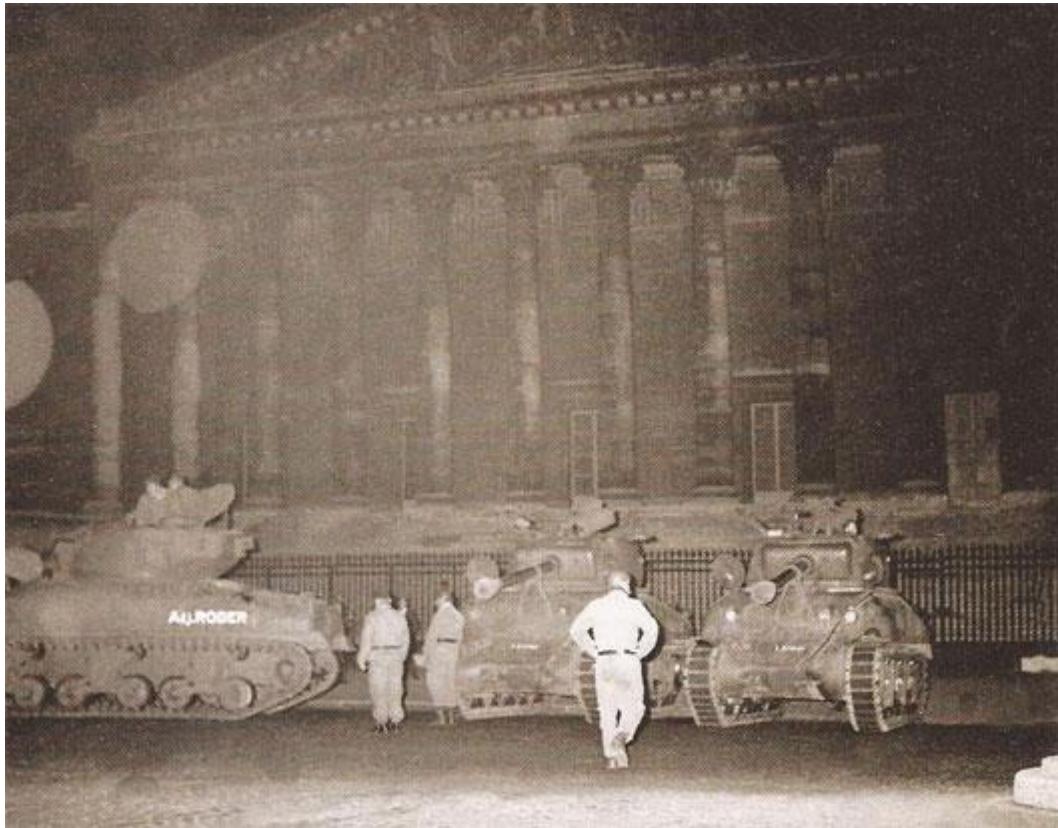
« Cinq cent mille gaillards munis de transistors », comme dira le général de Gaulle à propos du contingent, ont entendu son appel à l'obéissance et à l'aide ainsi que son interdiction d'obéir aux officiers rebelles. Des unités d'appelés refusent d'obéir aux ordres des mutins, se soulèvent à leur tour et arrêtent les officiers putschistes en leur sein.



À 00 h 45, le premier ministre Michel Debré apparaît à la télévision et appelle la population à se rendre sur les aéroports « à pied ou en voiture », « dès que les sirènes retentiront », pour « convaincre les soldats engagés trompés de leur lourde erreur » et repousser les putschistes : il dramatise la situation en faisant croire qu'on s'attendait à des parachutages ou des atterrissages de troupes factieuses sur les aéroports. Mais la consigne lancée par Debré dans son affolement aurait risqué, si elle avait été suivie, d'encombrer les voies conduisant aux aérodromes, et de gêner davantage la riposte des forces de l'ordre que les parachutistes factieux.

Des volontaires, anciens de la France libre et jeunes gaullistes de gauche (UDT), se rassemblèrent dès le lundi matin à Paris, au Petit Palais, pour soutenir militairement de Gaulle. Il semble, d'après des témoignages visuels (rapportés notamment par

Jean Lacouture) que des armes leur aient été distribuées. Quant aux syndicats ils décidèrent pour le lendemain une grève générale d'une heure qui fut fortement suivie. Aucune mesure de protection n'est mise en place (douze vieux chars Sherman de la Seconde Guerre mondiale tournent dans Paris et prennent position devant l'Assemblée nationale mais, non armés, ils ne font que de la figuration). Pierre Abramovici, en ayant accès aux archives du fonds Debré à Sciences Po, révèle que toute cette campagne de communication alarmiste, menée par Roger Frey (ex-ministre de l'Information et ministre de l'Intérieur par intérim, Pierre Chatenet étant malade) alors que le « complot de Paris » est déjà déjoué et que les généraux dirigeant le putsch savent qu'ils ont échoué, permet à de Gaulle de faire passer l'article 16 et de renforcer la « monarchie républicaine ».



Lundi 24 avril

Le député Chérif Sid Cara, lui-même putschiste en 1958, en tant que président du conseil général d'Oran, publie avec vingt autres conseillers généraux un communiqué de soutien le 24 avril 1961 aux putschistes. Ils y « saluent avec ferveur l'aube d'une Algérie définitivement française, gage évident d'une fraternité réelle... », et « ... présentent l'hommage profondément ému de leur reconnaissance à l'armée française et à ses chefs dont ils se déclarent totalement solidaires... ».

Mardi 25 avril

Les généraux putschistes se font acclamer une dernière fois.

Le gouvernement français ordonne la mise à feu de la quatrième bombe pour des essais nucléaires à Reggane (Gerboise verte) afin que l'engin nucléaire ne puisse tomber dans les mains des généraux putchistes.

Mercredi 26 avril



Progressivement, les troupes ayant suivi les généraux se rendent. Les insurgés se retirent avec les parachutistes à ZERALDA à 30 km d'Alger. Le commandant Denoix de Saint-Marc, qui avait le premier suivi

les généraux, se constitue prisonnier. Le général Challe se rend aux autorités (il est aussitôt transféré en métropole). Le putsch a échoué, mais l'article 16 reste en vigueur pendant cinq mois pour éviter tout nouveau soulèvement.

Sanctions

220 officiers sont relevés de leur commandement, 114 sont traduits en justice et le groupement des commandos de l'air ainsi que les trois régiments ayant pris part au putsch sont dissous par ordre du chef de l'État ; il s'agit du 1^{er} régiment étranger de parachutistes, du 14^e régiment de chasseurs parachutistes et du 18^e régiment de chasseurs parachutistes.

Environ un millier d'officiers hostiles à la politique du gouvernement ou par solidarité avec les putschistes démissionnent à cette période, soit 3 % des officiers d'active de l'armée française.

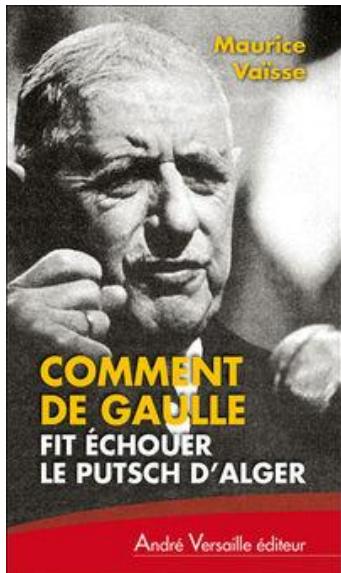
Procès et amnisties

Le Haut Tribunal militaire condamne Challe et André Zeller à 15 ans de réclusion. Ils sont amnistiés et réintégrés dans leurs dignités militaires cinq ans plus tard. Salan et Jouhaud s'enfuient, avant d'être arrêtés et condamnés, le premier à la détention à perpétuité, et le second, qui était pied-noir, à la peine de mort (qui fut ensuite commuée). Les partisans acharnés de l'Algérie française entrent dans l'action clandestine avec l'Organisation armée secrète (OAS). Salan et Jouhaud en prennent la tête avec Jean-Jacques Susini. Les condamnations pénales sont effacées par la loi d'amnistie de juillet 1968.

Les généraux putschistes encore vivants sont réintégrés dans l'armée (corps de réserve) en novembre 1982, par une loi d'amnistie. Il s'agit de Raoul Salan et de Edmond Jouhaud, ainsi que six généraux ayant joué des rôles moins importants :

- Pierre-Marie Bigot, 73 ans, ancien commandant de la région aérienne d'Alger, libéré en 1965, décédé en janvier 2008 ;
- Jacques Faure, 77 ans, représentant des putschistes à Paris, libéré en 1966 ;
- Marie-Michel Gouraud, 77 ans, commandant le corps d'armée de Constantine, libéré en 1965 ;
- Gustave Mentré, 73 ans, qui ne fera pas de prison ;
- Jean-Louis Nicot, 71 ans, major général de l'armée de l'air, qui n'avait pas voulu organiser la protection de la métropole contre une possible opération aéroportée des putschistes, libéré en 1965 ;
- André Petit, 72 ans, qui avait accepté le commandement militaire d'Alger, et avait été libéré en 1964.

Bilan



Cet échec du putsch est le dernier sursaut officiel (l'organisation française politico-militaire l'OAS aura une action clandestine) des partisans de l'Algérie française, les accords d'Évian étant signés moins d'un an plus tard. Il assoit la réputation de légalisme de l'armée française qui est restée majoritairement fidèle aux institutions.

Au niveau institutionnel, de Gaulle prend 25 décisions majeures grâce aux pleins pouvoirs conférés par l'article 16 de la Constitution de la Cinquième République française. À plus long terme, ce putsch et les attentats dont de Gaulle est l'objet lui donnent des arguments en faveur de la réforme institutionnelle sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

Remarques

- L'expression « quarteron de généraux » a été relevée comme impropre, en ce qu'elle fait référence au nombre quatre, alors que quarteron désigne originellement « un quart de cent » soit 25. Néanmoins, le mot peut être employé avec le sens de « petit groupe ». Louis Aragon parlait en 1958 d'un « quarteron de conjurés monarchistes ».

Liens éventuels à consulter sur ce sujet :

<http://www.atlantico.fr/decryptage/1961-pourquoi-putsch-alger-militaires-francais-contre-politique-general-gaulle-echoue-andre-zeller-journal-prisonnier-editions-t-1031590.html>

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Paroles-d-officiers-francais-sur-la-guerre-d-Algerie- NG -2011-04-15-606701>

http://alger-roi.fr/Alger/mon_algerie/histoire/pages_liées/putsch_fin_pn34.htm

<http://criminocorpus.revues.org/1777>

5/ Construit en 1886 à Souk Ahras : L'ex-hôtel de ville devient musée des arts et de l'Histoire

http://www.elwatan.com/regions/est/actu-est/l-ex-hotel-de-ville-devient-musee-des-arts-et-de-l-histoire-23-04-2014-254408_221.php



Un budget de 12,5 milliards de dinars a été alloué...

Siège principal de la première mairie de l'Algérie indépendante, la bâtie, véritable joyau architectural, est un témoin de premier ordre de l'Histoire de la ville.

Le siège de l'ex-hôtel de ville de Souk Ahras vient de faire l'objet d'une décision fort louable : sa transformation en musée des arts et de l'histoire de la ville, lui qui avait connu tant de péripéties avant de pouvoir finalement jouir d'un statut autre que celui de lieu de propagande partisane et de bureaux fourre-tout. La bâtie construite en 1886 et inaugurée officiellement en 1887 sous l'égide d'ingénieurs français mais de mains maltaises et italiennes, était destinée avec son style mi-baroque mi-médiéval, aux visiteurs européens qui devaient se reconnaître à travers un bâtiment qui viendrait briser le décor local. On y implanta un commissariat civil et plusieurs services de l'administration coloniale. Siège principal de la première mairie de l'Algérie indépendante, le bâtiment sera récupéré par la direction de la culture la décennie précédente.

Des opérations de réhabilitation effectuées antérieurement n'ont pu produire les effets escomptés et c'est en insistant sur la valeur historique de cette construction vieille de plus d'un siècle, témoin de toute une histoire d'une ville qui préserve jalousement ses joyaux architecturaux, que des intellectuels locaux, ralliés dans leur cause par les cadres du secteur de la culture, ont réussi à relever le pari. Celui de rendre à ce lieu la valeur qui lui est due.

Amor Manaâ, le directeur de la culture de la wilaya de Souk Ahras a déclaré, à ce sujet : «Une convention a été signée entre notre direction et l'agence nationale de gestion et des réalisations des grands projets de la culture (ARPC) pour la réhabilitation et la transformation du bâtiment en musée des arts et de l'histoire, et ce dans le but de répondre à un besoin en matière de structures où tout visiteur peut apprécier l'histoire millénaire de la région de Souk Ahras grâce à un travail professionnel conçu par des experts dans le domaine.» Il a ajouté qu'une première enveloppe budgétaire estimée à 12,5 milliards de dinars a été allouée à ce projet ambitieux.

Une rallonge est prévue ultérieurement pour l'aménagement et l'équipement interne du musée. «Nous ferons en sorte que tout hypothétique visiteur marchera tout en suivant, à travers des stands aménagés, la chronologie de l'histoire de Souk Ahras depuis l'ère romaine sinon plus haut dans le temps (...) et tout cela nécessite d'abord une volonté et ensuite des

moyens matériels, et les deux existent à tous les niveaux notamment des côtés du ministère de tutelle et des autorités locales de Souk Ahras», a-t-il souligné. Le même responsable dira que le projet, dont les travaux commenceront le dernier trimestre de l'année en cours, sera achevé en un temps record.

6/ Comment Saïdani a-t-il pu se payer ses deux appartements chics à Neuilly et près de La Défense ?



[Le 15, boulevard Victor Hugo à Neuilly-sur-Seine. ©Google earth]

Amar Saïdani avait raison de mettre au défi les journalistes de pouvoir détrerrer son pactole. C'est que le secrétaire général du FLN n'est pas né de la dernière pluie. Il a détourné de l'argent et il sait où le cacher et comment le dépenser. Après une enquête minutieuse, *Algeriepatriotique* a «recensé» deux appartements de haut standing appartenant à Amar Saïdani dans la capitale française, Paris. Les deux résidences se trouvent dans deux quartiers cossus. La première, sise au 15, boulevard Victor Hugo, à Neuilly-sur-Seine, dispose d'une superficie de plus de 100 m². Le prix de cet appartement luxueux avoisine les deux millions d'euros. En effet, il suffit d'accéder aux sites spécialisés dans le prix de l'immobilier en France pour connaître le prix du mètre carré par quartier ; les tarifs appliqués dans cette banlieue chic de Paris atteignent allègrement les 15 000 euros. Le calcul est simple. Amar Saïdani dispose d'une seconde habitation située non loin du quartier de la Défense, au 36, Résidence Belle Rive. Cet appartement a dû coûter entre 800 000 et un million d'euros. Le total des biens immobiliers du secrétaire général du FLN en France avoisineraient les trois millions d'euros....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.algeriepatriotique.com/article/comment-saidani-t-il-pu-se-payer-ses-deux-appartements-chics-neuilly-et-pres-de-la-defense>

NDLR : Si cette information est exacte il y a lieu de s'étonner car cet endroit est un peu éloigné du Val de Grâce....et encore un syndrome lié aux effets négatifs de la colonisation !

7/ Le frère de Roselyne Bachelot, candidat FN dans le centre

<http://www.valeursactuelles.com/politique/fr%C3%A8re-roselyne-bachelot-candidat-fn-centre>

Le frère de Roselyne Bachelot se lance dans les élections européennes, sous la bannière Front National.

Etiquette Front National

Jean-Yves Narquin, le frère de Roselyne Bachelot, fait campagne pour le FN. Il a été le candidat du parti frontiste dans la troisième circonscription du Loir-et-Cher aux élections législatives.

Le frère de Roselyne Bachelot se trouve désormais sur la liste de Bernard Monot, candidat FN aux élections européennes dans la région Centre : «*Merci de la confiance de Marine Le Pen et de Bernard Monot de me choisir pour être candidat sur la liste Européennes Centre-Massif Central*» a tweeté le candidat.

Et aussi sur ce même sujet : http://www.huffingtonpost.fr/2014/04/22/frere-roselyne-bachelot-candidat-fn-europeennes_n_5190892.html?utm_hp_ref=france

EPILOGUE ZERALDA :

-Le dossier du maire de Zeralda embarrasse le système

La convocation du maire de Zeralda à la cour de Blida pour juger le dossier de l'une de ses plaintes relative à la dilapidation du centre des affaires de cette commune reste unique dans les annales judiciaires en Algérie.



[Mouhib Khatir, le maire de Zeralda victime d'un complot.]

En effet, ce jeune maire, accusé d'escroquerie et jeté en prison à la manière terroriste, va rencontrer menotté ses accusateurs alors que la logique et le bon sens voudrait que c'est le contraire qui devrait se passer. Tout porte à croire que tout le monde panique face aux affaires invraisemblables qui lui sont reprochées. Cette situation comique est explicitée dans une lettre que sa sœur adresse au premier magistrat du pays.

Monsieur le Président,

Je vous écris cette lettre au sujet de mon frère de Khatir Mouhib, maire de ZERALDA. Je ne vais pas rentrer dans les détails de cette déroutante affaire médiatisée sur le net, dans la presse écrite et relayée par des tas de lettres adressées à qui de droit. A la présidence et aux ministères : de l'intérieur, de la justice, etc. Il a été kidnappé par une brigade antiterroriste dans une impasse sur le chemin de sa maison alors qu'il n'est ni un terroriste ni un dangereux malfaiteur au point où on a été incapable de lui concocter un dossier qui tienne la route. Son seul grief, son originalité, faire le contraire de ce que font les autres. Il a émigré en sens contraire et s'est engagé dans la politique en électron libre alors que personne même feu Boudiaf n'a réussi un tel exploit chez nous. Il a cru corps et âme en vos discours surtout quand vous affirmez : " ... conforter l'équilibre entre pouvoirs, garantir les libertés individuelles et collectives et les droits de l'Homme..."

A Paris, au début il s'était retrouvé un jour dans la rue grelottant de fièvre et de froid. Recueilli par un curé, méfiant, il avait jugé utile de préciser à l'homme d'église qu'il était musulman à la vie et à la mort. Ce dernier a répliqué en souriant : "Qu'importe ta religion, je t'aide pour qu'un jour tu puisses me remercier en aidant un autre..." Il a fini par remonter la pente, créer une entreprise, se faire des amis, avec son physique, son éloquence, son aisance financière, il aurait pu comme d'autres Algériens faire de la politique "beur" et profiter de la coloration du champ visuel français. Non, il a préféré déscolariser ses enfants de l'école de Molière à celle de Ben Badis tellement il aimait son pays et avait confiance en ses institutions même la décennie noire ne l'a pas découragé. Comme il était fier d'apporter son savoir-faire pour rénover l'Assemblée nationale, le Théâtre national, l'hôtel Hilton etc. Il aurait pu s'arrêter là, quand on évolue dans les hautes sphères on ne risque pas de tomber mais son cœur d'artichaut tendait vers les bas, là où végétent les malchanceux ceux qui n'ont pas eu sa baraka. La main toujours dans la poche à la vider avec soulagement pour aider les nécessiteux, les jeunes sportifs, embellir les mosquées etc. Comme une drogue, il avait besoin des sourires et des bénédictions de ceux qui ne "comptent pas".....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.lematindz.net/news/6703-le-dossier-du-maire-de-zeralda-embarrasse-le-systeme.html>

-La ville aux mille et un bidonvilles

Zeralda, rien qu'à entendre son nom, l'odeur de la mer vous titille les narines. Ses plages au sable fin attirent chaque année des milliers d'estivants. Pourtant, derrière son «sourire charmant», cette commune côtière cache bien des misères.

Située à 24 km au sud-ouest de la capitale, Zeralda a connu une migration massive de la population. Alors qu'elle ne comptait que 3000 habitants à l'indépendance, cette commune recense, aujourd'hui, 52 000 âmes.

Cette poussée démographique a, certes, développé le secteur de l'agriculture, mais elle est aussi à l'origine de plusieurs phénomènes sociaux et de la misère....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/regions/centre/alger/la-ville-aux-mille-et-un-bidonvilles-15-03-2014-249185_148.php

BONNE JOURNEE A TOUS.

Jean-Claude Rosso